Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 29/01/2019 - Annexes du Moniteur belge

Volet B Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé au Moniteur belge

19304669



Déposé

25-01-2019

Greffe

N° d'entreprise :

0717890169

Dénomination: (en entier):

LISMAN SERVICES

(en abrégé):

Forme juridique:

Société privée à responsabilité limitée

Siège:

Rue des Trois Arbres 62 bte 7

(adresse complète)

1180 Uccle

Objet(s) de l'acte :

DENOMINATION, SIEGE SOCIAL, STATUTS (TRADUCTION,

COORDINATION, AUTRES MODIFICATIONS)

Il résulte d'un acte reçu en date du 24 janvier 2019 par Maître Pablo DE DONCKER, notaire à Bruxelles, déposé au Greffe du Tribunal de l'Entreprise Francophone de Bruxelles avant enregistrement qu'une société privée à responsabilité limitée a été modifiée avec les statuts suivants

RESOLUTIONS

L'assemblée aborde l'ordre du jour et, après avoir délibéré, prend les résolutions suivantes:

1° Modification de la dénomination :

Il est proposé à l'assemblée générale de modifier la dénomination de la société en « JM EXPERTS» et en conséquence de modifier l'article 1 des statuts pour le mettre en concordance avec la décision prise ci-avant comme suit:

ARTICLE 1:

La société privée à responsabilité limitée porte la dénomination «JM EXPERTS".

2° Transfert du siège social de la société :

Il est proposé à l'assemblée générale de transférer le siège social de la société vers 1180 Uccle, Chaussée d'Alsemberg 842 et en conséquence de modifier l'article 2§1 des statuts pour le mettre en concordance avec la décision prise ci-avant comme suit :

ARTICLE 2:

Le siège de la société est établi à 1180 Uccle, Chaussée d'Alsemberg 842. *(.....)*

3° Troisième résolution:

Il est proposé à l'assemblée de donner tous pouvoirs au Notaire soussigné pour la rédaction et le dépôt du texte coordonné des statuts au greffe du Tribunal de l'entreprise francophone de Bruxelles.

Pour extrait analytique conforme

Le notaire

Pablo De Doncker

Déposé en même temps : une expédition de l'acte + coordination des statuts

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association ou la fondation à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature.